

sous toutes les formes : refusons l'austérité et gagnons une autre répartition des richesses

Il est inacceptable que l'immense majorité des salariés, retraités et privés d'emploi, soient traités aujourd'hui de tricheurs et de voleurs par le gouvernement. Le Medef et lui sont les seuls responsables de la dette publique, qui n'est pas due à un excès de dépenses mais à un manque de recettes.

C'est à grands coups de cadeaux fiscaux aux plus riches et d'exonérations fiscales et sociales aux plus grandes entreprises que le gouvernement a creusé la dette qu'il compte faire payer aujourd'hui à plus de 80 % par les salariés.

(en milliards d'euros)	HAUT REVENU	SALARIÉ
Réduction des dépenses de Sécurité sociale		0,7
Anticipation retraite		0,1
Augmentation de 19 à 24 % du prélèvement forfaitaire sur les dividendes et intérêts	0,6	
Majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés (2012 et 2013)	Entreprise 1,1	
Augmentation des impôts sur le revenu		1,7
Baisse des aides sociales		0,4
Augmentation TVA de 5,5 à 7 %		1,8
Rappel plan août 2011	0,2	3,0
TOTAL	1,9	7,7

Les effets de cette politique conduisent à une précarisation des salariés, à la montée du chômage, en particulier chez les jeunes, les femmes et les seniors et à une baisse généralisée du pouvoir d'achat des ménages depuis 2007.

L'austérité n'est donc pas la solution mais une spirale infernale qui mène à la récession.

Pour la CGT, l'augmentation des salaires et pensions est une urgence sociale pour sortir de la crise.

**+ de salaire = + de consommation
= + de relance = + d'emplois
= + de recettes sociales et fiscales**

Les richesses créées dans le travail doivent revenir aux salariés et c'est possible :

- 170 milliards de trésorerie des groupes du CAC40 ;
- 172 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales et différentes aides aux entreprises en 2010 ;
- 11,4 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux plus riches depuis 2007 ;
- 210 milliards d'euros de dividendes versés en 2010 par les entreprises non financières ;
- 36 milliards de dividendes en 2009 et 40 milliards en 2010 aux actionnaires du CAC 40.

Les milliards d'euros en jeu sont des sommes importantes, mais ils sont l'addition de dizaines, centaines, milliers d'euros sur lesquels nous pouvons intervenir au quotidien dans chaque entreprise sur l'emploi et les salaires.

Dans son discours prononcé à Toulon jeudi 1er décembre, Nicolas Sarkozy a annoncé un sommet réunissant syndicats et employeurs sur l'emploi en janvier.

Le cadre dans lequel s'inscrit cette annonce est limpide. Il tente de sauver une construction financiero-économique qui apparaît à bout de souffle. Sa dénonciation de la financiarisation ne s'accompagne d'aucune critique des stratégies des banques. Au contraire, il dédouane banquiers et assureurs, avoue son impuissance à modifier le rôle de la Banque Centrale Européenne.

La question d'un partage plus juste et plus efficace des richesses n'est pas posée. Le cœur du système est protégé. Les détenteurs de capitaux peuvent dormir tranquilles.

Loin de répondre à l'aspiration commune d'une Europe sociale défendue par les syndicats européens, Nicolas Sarkozy préconise plus de discipline budgétaire, c'est-à-dire plus d'austérité pour les peuples pendant que les marchés et la spéculation continuent de dicter leur loi.

Ainsi, après avoir brocardé une nouvelle fois les 35 heures et la retraite à 60 ans devant une salle acquise à sa cause, le président de la République a demandé à nouveau des « efforts » aux salariés. Le président de la République

prône « la levée des tabous qui freinent la compétitivité des entreprises françaises ».

En fait, à l'image des autres gouvernements européens qui s'efforcent de laminer les droits et conventions collectives qui protègent les salariés, le président de la République entend convoquer les syndicats en janvier pour imposer une nouvelle phase de déréglementation sociale.

Ainsi, le MEDEF préconise un transfert de 80 milliards de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur. Le discours présidentiel marque un assentiment à ce nouvel allègement massif du « coût du travail » au profit des actionnaires.

Parallèlement, le MEDEF revendique « la fin de la durée légale du temps de travail ». L'affirmation du président de la République indiquant « il vaut mieux travailler plus que de gagner moins » sonne comme un accord avec les revendications patronales.

A l'évidence, en l'absence de mobilisation forte des salariés, ce sont les revendications patronales qui seront au menu des discussions.

Il faut agir. C'est pourquoi l'UD CGT 44 appelle à débattre avec les salariés d'arrêts de travail et de grèves

le 13 décembre

à participer au rassemblement CGT

- **NANTES - Commerce (croisée des trams) - 10 h 30**
- **SAINT-NAZAIRE - Gare - 10 h 30**

Puis défilé bruyant et coloré pour rejoindre le rassemblement unitaire

**Préfecture à NANTES
Sous-Préfecture à SAINT-NAZAIRE
11 h 30**

Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite ☐ prendre contact
☐ me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

A renvoyer à la CGT



Union Départementale CGT 44

Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80 - udcgt44@cgt44.com

Union Locale NANTES

Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 70
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE

16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. : 02 40 84 34 89 - ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE

pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU

Impasse de la Hache - 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 30 32 45
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN

42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale ANCENIS

Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE

Maison des Syndicats - 4 rue Marceau
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN

1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF

Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. : 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON

Place Jacques Demy
44190 Clisson
Tél. : 02 40 46 32 70
ulcgt.clisson@wanadoo.fr